

# Evaluation externe finale ETM- programme à Kinshasa, RDC 2021

## Réponse managériale du 10 mai 2022

---

Le rapport d'évaluation et le PowerPoint de la restitution locale finale contenant les conclusions et recommandations principales valables pour les 3 partenaires kinois, du consultant ayant effectué la mission, Monsieur Daniel Arnoldussen, ont été envoyés aux administrateurs avant la réunion du conseil du 10 mai 2022.

La discussion lors de la réunion du conseil fut introduite par une brève description du programme à Kinshasa et du déroulement de la mission ; tous pouvaient poser des questions et demander d'éclaircir certains points.

Le CA a débattu les actions les plus urgentes nécessaires pour améliorer l'action des organisations partenaires en général, en essayant de les cadrer dans le nouveau programme 22-26.

D'un accord commun, il a été décidé de se centrer sur les 2 aspects suivants du programme:

- 1) Améliorer la qualité des formations professionnelles (non-formelles) offertes par les partenaires locaux, plutôt que le maintien de la quantité des effectifs, visant une réelle insertion socio-économique et une employabilité accrue des jeunes vulnérables (offre des filières moins stéréotypées, infrastructure, mobilier, outils pédagogiques et curriculum, cours d'alphabétisation et de calcul, volet « soft skills » et entrepreneuriat, techniques pédagogiques...) avec de l'attention pour la capitalisation des connaissances et des capacités dans ce domaine.
- 2) Renforcer les capacités des partenaires congolais, y compris leur autonomie financière à terme du nouveau programme par :  
des initiations et formations ciblées, la création d'outils adéquats, des procédures de contrôles efficaces et par un soutien aux initiatives locales de récolte de fonds...  
L'objectif vise plus d'efficacité et d'efficacités, une plus grande diversification des moyens, de nouveaux partenariats avec des bailleurs de fonds et des entreprises.

Mais considérant les moyens trop limités (suite aux réductions budgétaires), pour par exemple engager du personnel additionnel y compris localement, le contexte fragile du pays et le temps limité (< 5 ans) pour mettre sur pied et implémenter un vaste plan d'action concret, le CA a décidé à l'unanimité de retenir comme prioritaire le premier sujet ci-dessus.

Le CA demande d'établir un plan d'action pour chaque point avec une planification réaliste et réalisable pour les premiers 3 ans 22-23-24. Il incombe d'y impliquer activement les partenaires et les membres en charge des partenaires ainsi que de collaborer et d'échanger avec d'autres ACNG et OSC tant en RD du Congo qu'en Belgique, actifs avec les groupes cibles vulnérables similaires et/ou dans ces secteurs. Ce travail en synergie et complémentarité devra augmenter l'appropriation du programme, stimuler l'engagement de chacun, et contribuer à la pérennité de l'action des partenaires locaux.

Johanna Vandamme  
Administratrice et secrétaire générale ETM  
10/05/2022